

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15154476

Déposé / Reçu le

27 OCT. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Greffe II

Dénomination : ALEXANDRA CONSTRUCT

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE PORTAELS 25/1 à 1030 BRUXELLS

N° d'entreprise : 0541717779

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE

Par décision du gérant en date du 09/10/2015:

le siège social de la société sera transféré à:

Chaussée d'Alseberg 842 - 1180 Bruxelles.

avec effet immédiat

NECULAE GHEORGHE / GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2015 - Annexes du Moniteur belge